



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 mai 2008

Présents : tous les conseillers      Absents excusés : Nicole AUBEL, Jean-Paul MOUREY  
Secrétaire de séance : Christine HUMBERTJEAN

~ ~ ~ ~ ~

## ⇒ Révision des loyers des logements de l'école

. En décembre 2007, le logement communal occupé par Monsieur Yann MICHAUD a fait l'objet, lors de la réalisation de travaux, d'une révision de son loyer. Pour cette raison, aucune augmentation n'est prévue à cette échéance.

Le loyer reste à 320 € mensuels.

. Le logement, occupé par Conception VINCENT, est fixé pour un loyer de 214 €.

Il passera à 230 € mensuels.

Tous les conseillers présents acceptent ces 2 conditions.

## ⇒ Frais scolaires : école de Quingey

Le Conseil accepte de régler les frais scolaires pour les trois élèves scolarisés à Quingey durant l'année 2007/2008.

Le coût total s'élève à 2 181.48 €.

## ⇒ Programme régional d'action en faveur des mares

L'espace naturel comtois, association de protection et de gestion naturel de Franche-Comté, et l'Office National des Forêts, pilotent, depuis 2004, un programme d'actions en faveur des mares de Franche-Comté (PRAM). Ce projet a pour objectifs de réaliser un inventaire des mares, de mener des actions exemplaires et de sensibiliser les gestionnaires d'espace et le grand public. Cinq phases sont prévues sur un programme pluriannuel. L'ONF demande une délibération du conseil municipal autorisant l'inscription du réseau de mares au PRAM. Un plan de gestion, sans engagement financier de la commune et des propriétaires, sera ensuite rédigé. Par la suite, des contacts seront pris pour définir les actions à conduire.

## ⇒ Acte notarial

L'acte de vente du chemin de l'association foncière (ZC n°74) cédé gratuitement à la commune doit être signé entre le Maire et la Présidente de l'AF. Mme VALOT, représentant les 2 parties, devra déléguer pour la représentativité de la commune. Monsieur Pierre DAUDEY est désigné.

## ⇒ Renouvellement du bureau de l'Association Foncière

Le bureau de l'association foncière est composé de:

- un président (le maire)
- 4 personnes propriétaires de terrain
- 4 agriculteurs désignés par la chambre d'agriculture

Mme le Maire propose Colette GUIGNOT, Alain CHEVALIER, Frédéric HUMBERTJEAN et Yann MICHAUD comme propriétaires.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

## ⇒ **Renouvellement du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Le CCAS est composé de :

- un président (maire)
- 4 conseillers municipaux
- 4 habitants du village

Mme le Maire propose Emmanuel COUDEL, Alain CUSSEY, Colette GUIGNOT, Christine HUMBERTJEAN (conseillers) et Jeanne BEAUQUIER, Françoise BOLE, Stéphanie GOETTELMANN, Irène VANDELLE (habitants).

Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

## ⇒ **Commission impôts locaux**

Cette commission a pour rôle de constater les améliorations faites sur l'habitat, relever d'éventuelles erreurs d'imposition.

Une liste de 12 titulaires et 12 suppléants, représentant l'ensemble de la population (sexe, âge, actifs/retraités, propriétaires/locataires) doit être déposée à la direction générale des impôts qui désignera 12 personnes (6 titulaires et 6 suppléants) pour siéger à cette commission. Une réunion annuelle est programmée avec un contrôleur des impôts.

Le conseil accepte la liste proposée par Mme le Maire.

## ⇒ **Bibliothèque**

Le Conseil Général du Doubs a facturé la perte de 5 livres constatée sur la commune pour un montant total de 46.97 €. Après renseignements fournis par les responsables de la bibliothèque municipale, il s'avère que 3 livres ont été empruntés sans être enregistrés, ni rendus.

Pour les 2 autres livres, ils ont été perdus par l'emprunteur. Le Conseil décide de lui refacturer les frais soit 15 euros.

## ⇒ **Demandes de subventions**

Des associations, extérieures au village, adressent régulièrement des demandes de subvention pour leurs activités. Sur le principe, il est décidé que ce genre de demande sera étudié directement par le maire et ses adjoints. Si ils estiment qu'une association présente un intérêt particulier, la demande sera soumise au conseil.

Avec l'association Afrique Energies, le lycée technique des graviers blancs de Besançon présente un projet pédagogique et humanitaire. L'élève FRASSON a remis un dossier présentant les réalisations faites et leurs projets futurs. A la Toussaint, la classe partira au Burkina Faso pour 3 semaines. Les frais d'avion sont de 650 €. Le conseil accepte de donner 100 € à condition qu'après le voyage, l'étudiant fournisse un compte-rendu.

## ⇒ **Point sur les bâtiments communaux**

Jacques DOMATTI rappelle le projet d'aménagement des locaux mairie-atelier municipal-fromagerie.

La commission bâtiments communaux s'est réunie le 9 mai 2008.

Avant de commander une étude de faisabilité avec HDL, il s'agit de définir précisément le projet de restructuration et d'avoir une vision globale du projet. Un groupe de travail constitué avec Mme DOLE, MM. DOMATTI, MOREL, DAUDEY, OLLIER, COUDEL, réfléchira pour lister l'ensemble des dossiers à intégrer dans l'étude.

## ⇔ **Projet périscolaire**

M. DAUDEY fait le point sur l'état d'avancement du projet périscolaire qui pourrait être mis en place dès la rentrée scolaire prochaine. Après avoir eu un entretien avec la CAF, le périscolaire proposé par cet organisme ne paraît adapté à notre cas car il inclut les jeunes de 3 à 17 ans.

Dans un premier temps, le projet pourrait être géré par la commune comme tel :

- accueil du matin de 7h20 à 8h20
- une restauration prise sur place avec garde
- un accueil le soir de 16h30 à 18h30.

La participation à la charge des parents est estimée à :

- 5 € pour l'accueil du midi et le repas
- 1 € la demi-heure pour l'accueil du matin et du soir

L'ATSEM pourrait assurer ce service. La restauration serait livrée sur place. Ce système requiert peu d'investissement matériel. Des parents d'élèves et une assistante maternelle ont été réunis et avec lesquels le projet a été discuté. Un questionnaire sera donné aux parents d'enfants scolarisés sur Liesle et Buffard.

## ⇔ **Divers**

### - Fête des mères

Comme chaque année, les mamans ayant eu une naissance en 2008 se verront offrir par la commune une coupe de fleurs.

### - Manœuvre des pompiers

Du 26 au 30 mai, les pompiers du Département du Doubs effectueront des manœuvres sur le territoire communal pour des entraînements au feu

### - Emplois saisonniers

Deux étudiants seront embauchés du 20 juin au 31 août 2008.

Les candidatures de Julien DOMATTI et Benjamin CHEVALLIER ont été retenues.

### - Création site web

Christine HUMBERTJEAN fait le point sur la création d'un site web sur la commune. La commission vie du village s'est réunie le 15 mai et à laquelle les responsables /présidents d'associations ont été invités.

Les associations devront présenter leurs activités et leur programme.

Levée de séance à 23h15.